



Normes Graphiques

LES COULEURS INSTITUTIONNELLES DE L'ORGANISME

Version en quadrichromie ou 3 couleurs Pantone






	Bleu
	Rouge
	Orange

RÉFÉRENCE CMJN
100C+55M+20J+40N
10C+100M+66J
60M+100J

RÉFÉRENCE PANTONE
PMS 540 C
PMS 193 C
PMS 158 C

Version monochrome



	100 %
	Trame de 60 %
	Trame de 25 %

Version en renversée

Version privilégiée



UTILISATIONS DU LOGO

La police utilisée dans le logotype est Fago condensed.

Le logotype est composé de 2 éléments, soit le symbole en forme de coeur et la typographie.

En tout temps, ces 2 éléments sont indissociables et non modifiables.



On doit toujours respecter une zone de dégagement qui permet d'isoler le logotype de tout autre élément graphique. Le dégagement minimal est déterminé par la hauteur de la lettre majuscule de l'entité.

EXEMPLES D'UTILISATIONS INTERDITES



Le logo ne doit jamais être utilisé dans d'autres couleurs que celles prescrites.



On ne doit jamais modifier la police de caractère qui accompagne le symbole.



On ne doit jamais modifier les proportions des éléments du logo, soit le symbole et l'appellation.



Le logo ne doit jamais être utilisé sur un fond de couleur qui nuit à sa lisibilité.



Lorsque le logotype apparaît sur une image, une attention doit être portée à sa lisibilité et à son contraste. Les zones neutres et exemptes de tout élément susceptible de nuire à la lecture sont à privilégier.



Le logo ne doit jamais être placé à l'intérieur d'une forme graphique.

Certaines utilisations ne privilégiant pas une présentation claire ne sont pas permises. Le discernement et le bon goût sont de mise. En cas de doute, veuillez consulter le département des communications du CLD : 500, rue Desjardins, bureau 300, Marieville (Québec) J3M 1E1 | 450.460.0202 | 1 866.335.5731 | Télécopieur: 450.460.0472